Rosny-sur-Seine (78) : la justice épargne les tagueurs, le maire en colère – Le Parisien

24/04/2018 à 17h40

L’élu de cette petite commune ne digère pas la décision de justice qui a condamné d’un simple rappel à la loi quatre jeunes tagueurs qui défiguraient sa ville.

Pierre-Yves Dumoulin, le maire (DVD) de Rosny-sur-Seine ne mâche pas ses mots contre la Justice. Le premier magistrat de cette petite commune proche de Mantes-la-Jolie dénonce la « clémence » des magistrats de Versailles : les juges ont sanctionné d’un simple rappel à la loi quatre jeunes gens qui avaient tagué les murs de sa ville ces derniers mois. « Nous sommes furibards, s’irrite le maire qui a pris la plume dans son magazine municipal pour critiquer la sentence. Nous avions demandé des travaux d’intérêt général (TIG) pour que ces jeunes réparent leurs bêtises. Nous ne demandions pas plus. Mais ils n’ont rien eu. » (…)

www.leparisien.fr